

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 22 mars 2022** à 19 h 30 au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salle Richelieu ABC ainsi que via la plateforme TEAMS.

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- Monsieur Alexandre Provost - président du CA
 - Madame Marie Josée Gagnon-vice-présidente du CA
 - Madame Danielle Beaumont
 - Monsieur Benoît Bellavance
 - Monsieur Benoit Brosseau
 - Monsieur Guy Lajoie
 - Madame Chantal Laliberté (Teams)
 - Madame Chantal Lanoue
 - Monsieur Michel Milot
 - Madame Réleine Morin
 - Madame Anne-Marie Noël
 - Madame Véronique Paré
 - Madame Sandrine Parent (Teams)
- PERMANENCE :
- Madame Dominique Lachapelle - directrice générale
 - Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général
 - Madame Louise Beaupré – directrice générale adjointe par intérim
 - Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe
 - Madame Taïga Waelput-Lavallée - directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
- INVITÉS :
- Madame Geneviève Archambault, directrice des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire
 - Monsieur Gilles Deguire - directeur par intérim du Service des technologies de l'information
 - Madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications
 - Madame Katleen Loiselle - directrice du Service des ressources humaines
 - Monsieur Luc Martin – directeur par intérim du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle
 - Madame Elizabeth Mc Donough - directrice du Service des ressources matérielles
 - Madame Chantal Noël - directrice du Service des ressources financières
- ÉTAIT ABSENT :
- Monsieur Eric Chevalier-Alvarez
-

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

2. **Vérification de la conformité de la procédure de convocation**

Monsieur Alexandre Provost, président, s'assure de la conformité de la procédure de convocation de la présente séance extraordinaire et constate que ladite procédure a été respectée.

3. **Ordre du jour**

[Résolution 2022-03-22-CA-01](#)

Il est proposé par madame Véronique Paré :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Période de questions du public**

Aucune question n'est adressée.

5. **Parole aux élèves**

Aucune question n'est adressée.

6. **Mot du président**

Monsieur Alexandre Provost, président, porte ce soir, un chandail à l'effigie de l'école de Richelieu.

7. **Mot de la directrice générale**

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, fait lecture d'une lettre annonçant son départ à la retraite. Son dernier jour travaillé sera le 1^{er} juillet 2022. Elle en profite pour remercier chacun des membres du conseil d'administration, ses collaborateurs, l'ensemble des employés ainsi que les partenaires qui ont contribué à la mission de l'organisation. Cette lettre sera transmise, par courriel, à l'ensemble du personnel du CSSDHR dès ce soir.

8. Points de décision

8.1. Octrois de contrats

8.1.1 Mise aux normes du gymnase et le revêtement de sol – École Saint-Joseph (Lacolle) (document)

[Résolution 2022-03-22-CA-02](#)

Considérant que le Ministère de l'Éducation a accordé au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR), dans le cadre de la mesure 50621, une aide financière pour le maintien de ses immeubles;

Considérant l'appel d'offres public pour la mise aux normes du gymnase et le revêtement de sol de l'école Saint-Joseph (Lacolle);

Considérant que les travaux visent la mise aux normes des issues et la réfection de la dalle du gymnase;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

Considérant la recommandation des professionnels au dossier;

Il est proposé par monsieur Benoit Brosseau :

Que le conseil d'administration autorise la conclusion du contrat pour la mise aux normes du gymnase et le revêtement de sol à l'école Saint-Joseph au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Constructions J. Boulais inc., au montant de 1 166 437,00 \$ (excluant les taxes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.1.2. Réaménagement de locaux, l'installation d'un système DDC et le remplacement d'unité de ventilation – Polyvalente Marcel-Landry (document)

[Résolution 2022-03-22-CA-03](#)

Considérant que le Ministère de l'Éducation a accordé au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR), dans le cadre de la mesure 50621, une aide financière pour le maintien de ses immeubles;

Considérant l'appel d'offres public pour le réaménagement de locaux, l'installation d'un système DDC et le remplacement d'unité de ventilation à la Polyvalente Marcel-Landry;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

Considérant la recommandation des professionnels au dossier;

Il est proposé par madame Chantal Lanoue :

Que le conseil d'administration autorise la conclusion du contrat pour le réaménagement de locaux, l'installation d'un système DDC et le remplacement d'unité de ventilation à la Polyvalente Marcel-Landry, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Constructions J. Boulais inc., au montant de 1 214 246,00 \$ (excluant les taxes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Varia

Aucun point n'est ajouté.

10. Levée de la séance

[Résolution 2022-03-22-CA-04](#)

Il est proposé par madame Rélaine Morin :

Que la séance soit levée à 19 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Alexandre Prouost

Président du CA

Mario Champagne

Secrétaire général